

Eléments financiers sur les recettes

- **fiscalité régionale** (fiscalité directe + indirecte) : baisse des recettes de 6% = - 62 M€ ; principale explication : le plafonnement de la TP = - 50 M€ ; Hausse de la fiscalité régionale aurait du générer 400 M€ de recettes hors effet base. 2007 = +400 M€ p/r à 2004 au total du fait des 50 M€ pour le plafonnement de la TP. Ces recette représentaient 42% des recettes permanentes et ne représentent plus que 39% => négatif en terme d'autonomie financière.
- compensation par **la redevance sur la création de bureaux** en hausse (+37 M€) du fait dynamisme sur le marché immobilier de bureau. Mais cynisme du gouvernement est sans limite. Amendement adopté à l'Assemblée nationale sur la Loi rectificative de finances 2007 : exonérer de la redevance les promoteurs de bureaux pour les M2 disponibles antérieurement dans les opérations de démolition-reconstruction en IDF (ils ne paieront que les M2 supplémentaires, alors qu'ils payaient sur tous les M2). L'impact financier de cet amendement, qui passe lundi 18 décembre au Sénat, n'est pas facile à évaluer. Mais, selon estimation IAURIF, la moitié des créations de bureaux dans le cadre de rénovation – soit 300 000 M2/an - seraient concernés. En appliquant un taux moyen de 150 €/m2 pour la redevance, cela pourrait générer jusqu'à 45 M€ par an de pertes de recettes fiscales pour la Région. Le gouvernement défend sa mesure en invoquant l'effet de levier qu'aura cette exonération sur la construction de bureaux, mais ce n'est pas crédible. Le rapporteur de la commission des Finances sur cet amendement à l'AN s'est d'ailleurs montré très sceptique. Pourquoi faire des cadeaux aux promoteurs immobiliers ? Amendement déposé initialement sur la Défense (Bled), étendu à toute l'IDF. Par ailleurs, cette recette est assez fluctuante avec le marché de l'immobilier.
- Heureusement **hausse TIPP** : 80 M€ - mais faible dynamisme, faible pérennité.
- **Dépenses non compensées décentralisation** : 216 M€. Pour partie, dépenses imposées par l'Etat, pour partie parce que volonté de faire mieux, principalement sur les transports (avec tarification)
- **Emprunt** : - 100 M€ par rapport à 2006 / ce qui il ne représente qu'1/3 des dépenses d'investissement hors dette (sensiblement pareil qu'en 2006 = 39 %), alors que dans des régions comme l'Alsace, au BP 2006, 50% ou Rhône Alpes 45 % ou NPDC 54 %. Maintien de la capacité de désendettement autour de 3 ans.

bonne santé financière mais construction de nos recettes n'est pas forcément rassurante pour l'avenir – nécessité de réformer la fiscalité locale.

- **Rapport Philippe Valletoux au Conseil Economique et Social** (VP de Dexia Crédit Local), ce lundi 11 décembre : propose une réforme radicale de la fiscalité locale, avec une spécialisation : un impôt = une collectivité locale. Mérite débat (limite de cette logique : forte dépendance / risque). Sa proposition d'un impôt régional sur le revenu est intéressante. En tout état de cause, nécessité d'avancer sur cette question dans le sens d'une plus grande autonomie, d'une plus grande lisibilité/cohérence, d'une plus grande justice sociale, d'une fiscalité plus écologique.

Budget mi-mandat : point sur engagements

Divers engagements :

240 000 logements,
5 % du budget pour la recherche
100 000 apprenti-e-s
Francilienne des transports collectifs : 300 km de nouvelles lignes banlieue-banlieue
10 000 emplois tremplins
6 000 places d'hébergement pour des adultes handicapés,
des logements pour personnes âgées
conditionnement des aides régionales aux pratiques écologiques des entreprises ou collectivités
aidées
création de l'observatoire des engagements...